

le cino
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

<https://www.echodumardi.com/actualite/cannabis-leurope-divisee/> 1/2



Ecrit par Echo du Mardi le 26 novembre 2021

[cannabis récréatif](#), rompant ainsi avec la politique moins libérale de la CDU en matière de [drogue](#). « Nous introduisons la distribution contrôlée de cannabis aux adultes à des fins récréatives dans les magasins agréés, ce qui permet de contrôler la qualité, d'empêcher la distribution de substances contaminées et de protéger la santé publique », peut-on lire dans le document. L'Allemagne rejoint donc le Luxembourg, qui s'apprête à autoriser la consommation et la culture de marijuana dans la sphère privée en 2022 (si la loi est définitivement adoptée par le Parlement).

À l'heure où certains experts pointent du doigt l'échec des politiques de répression et où plusieurs pays prennent une approche radicalement différente en choisissant la voie de la dépénalisation, la législation française en matière d'usage et de détention de cannabis fait toujours partie des plus répressives d'Europe. Comme le montre notre carte, si aucun pays européen n'a pour le moment officiellement légalisé le cannabis récréatif, certains, comme l'Espagne et les Pays-Bas, tolèrent ou encadrent sa consommation. D'autres l'ont décriminalisé, comme le Portugal, l'Italie, la Belgique, la Suisse ou encore la République tchèque, où l'usage et la détention de petites quantités à des fins personnelles ne constitue pas un délit (mais peut dans certains cas toujours être passible d'une amende).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)